

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement  
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59, modifié)

**N° RA08-0021**

**Valable 5 ans à compter du 18 janvier 2008**

**Matériau présenté par :** BONAR FLOORS S.A.  
ZI n° 2 - Parc Industriel Ouest  
37110 CHATEAU-RENAULT  
FRANCE

**Marque commerciale :** NUWAY GRID  
INSERT CORAL CLASSIC

**Description sommaire :**

Revêtement de sol essayé en pose libre sur support M0 non isolant.  
Tapis constitué de profilés en aluminium de 64 mm de large à l'intérieur desquels est inséré un revêtement textile à velours coupé à base de fibres 100 % polyamide en couche d'usure touffeté sur dossier 100 % caoutchouc.

Les profilés sont reliés entre eux par un système coulissant.

Masse surfacique totale mesurée du tapis : environ 14,3 kg/m<sup>2</sup>.

Masse surfacique mesurée du revêtement textile : environ 3,9 kg/m<sup>2</sup>.

Hauteur mesurée du profilé en aluminium : environ 15 mm.

Épaisseur mesurée du revêtement textile : environ 10 mm.

Épaisseur totale mesurée du profilé en aluminium et du revêtement textile : environ 20 mm.

Coloris : divers.

**Nature de l'essai :** Essai au panneau radiant

**Classement :** **M3** valable en pose libre sur support M0 non isolant

**Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) :** Non limitée  
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA08-0021 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

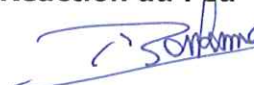
**Champs-sur-Marne, le 18 janvier 2008**

**Le Technicien  
Responsable de l'essai**



**David BETTOIA**

**Le Responsable de l'activité  
Réaction au Feu**



**Martial BONHOMME**

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

**CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT**

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS